

30 juin 2025 -12:10

Appartient à Conseil des ministres du 27 juin 2025

Accord de protocole relatif à la sécurisation de sites nucléaires par la Défense

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Bernard Quintin et du ministre de la Défense Theo Francken, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'accord de protocole relatif à l'engagement de la Défense sur les site nucléaires.

Le 11 avril 2025, le gouvernement a décidé d'engager des militaires sur les sites nucléaires.

Le projet d'accord de protocole trace les contours du cadre général au sein duquel la Défense peut apporter un appui à la Police fédérale pour la mise en œuvre d'une capacité de réponse armée sur les installations nucléaires qui utilisent, produisent ou stockent du matériel nucléaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Bernard Quintin, ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
chargé de Beliris
Rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<https://quintin.belgium.be>
bernard.quintin@quintin.belgium.be

Olivier Schotte
Porte-parole (FR)
+32 488 48 93 83
olivier.schotte@ibz.be

Veli Yüksel
Porte-parole (NL)
+32 477 34 41 41
veli.yuksel@ibz.be

Theo Francken, ministre de la Défense, chargé du Commerce
extérieur
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<https://francken.belgium.be>
kabinet.francken@mil.be

Jan Van Camp
Porte-parole
+32 470 59 84 43
jan.vancamp@mil.be

KaatjeNatens
Porte-parole
+32 473 80 07 33
kaatje.natens@mil.be